6 PAGES 5 CENTIMES
Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES
Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.92 — à ROUBAIX N° 2.28 — à LENS N° 1.92

ABONNEMENTS — 3 mois, 6 mois, Un an
Nord et Départements limitrophes . . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres départements . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Numéro 5 centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Jeudi 27 JUIN 1907

DÉPART DES MUTINS DU 17e DE LIGNE POUR LA TUNISIE

Marcelin Albert prisonnier à Montpellier. — Situation calme

CHOSES D'ALLEMAGNE

En « débarquant », sans phrases, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et le Ministre des Cultes, *Guillaume II* paraît vouloir orienter sa politique à gauche ; mais il lui faudra dorénavant compter avec l'opposition conservatrice et ultramontaine.

Il y a, à Berlin, un personnage que les ministres et les hauts fonctionnaires voient venir chez eux sans plaisir. Ils le *rencontrent volontiers* à la *cour* ou dans le monde. Mais sa visite les inquiète. Il n'est pas en effet l'habituel porteur des bonnes nouvelles. Et sa spécialité est de transmettre les messages désagréables. *Ce personnage se nomme* M. de Lucanus. Il est chef du cabinet civil de l'empereur. C'est lui qui notifie leur congé, — la lettre bleue, comme on dit là-bas, — aux dignitaires qui ont cessé de plaire.

M. de Lucanus, qui était à Kiel avec l'empereur, est rentré à Berlin la semaine passée. Ce retour inattendu avait un sens. Et les pronostics n'ont pas manqué. Ils n'ont pas eu au surplus le loisir de beaucoup se développer. Car dès dimanche on a appris que M. de Lucanus, poursuivant sa carrière, venait de mettre fin à deux existences *ministérielles*. Le comte de Posadowsky-Wehner, secrétaire d'Etat à l'office impérial des affaires *étrangères* et vice-président du ministère prussien, a été remplacé dans ces deux fonctions par M. de *Bethmann-Holloveg*, ministre de l'Intérieur de Prusse. M. Studt, ministre des cultes, a été remplacé par M. *Holle*, sous-secrétaire d'Etat, auquel a succédé M. de Moltke, président de la Prusse orientale.

Ce sont là des changements d'importance et qui ont une signification politique très accentuée. Lorsque, au début de l'hiver dernier, le prince de Bulow a inauguré la politique nouvelle qui consistait à tenir tête au centre catholique et à dissoudre le Reichstag contre lui, beaucoup de ses collaborateurs ont pensé qu'il commettait une imprudence. M. de Posadowsky a été l'un des plus sévères. Pendant plus de quinze ans, il avait marché d'accord avec le centre pour l'élaboration des lois *sociales. Il estimait que* le parti catholique, étant plus nombreux, devait être le plus ménagé. Il estimait aussi qu'en le provoquant on allait au devant d'un échec et il annonçait à qui voulait l'entendre que les socialistes auraient 116 sièges. M. Studt, ultra conservateur et protestant clérical, voyait d'un mauvais œil une combinaison qui nécessairement, tôt ou tard, obligerait le gouvernement à faire des concessions au libéralisme.

* * *

Les élections eurent lieu. Et leur résultat immédiat fut, on s'en souvient, étonnamment favorable au chancelier. Au lieu de remporter le succès prévu par M. de Posadowsky, les socialistes subirent une défaite désastreuse, perdant près de la moitié de leurs sièges. Le prince de Bulow, encouragé par ce premier succès, résolut de continuer dans la voie où il s'était *engagé*. Et il s'attacha à faire vivre cette majorité paradoxale formée de conservateurs et de libéraux, que Bebel appelait le « bloc hottentot ». En écartant de l'ordre du jour du Reichstag tous les débats scabreux, en réduisant la session à un minimum de longueur, il y réussit. Mais, en mettant l'assemblée en vacances, il ne pouvait se dissimuler que bien des écueils l'attendaient encore.

Le premier était l'écueil libéral. Dans le contrat passé avec le gouvernement, les libéraux avaient, si j'ose ainsi dire, payé d'avance. *Ils* avaient donné leurs voix. En tout pays, les concessions de personnes sont celles auxquelles on *tient* le plus. Or, si les libéraux étaient disposés à faire crédit à la souplesse bien connue de M. de Bulow, *ils avaient une* moindre confiance dans la capacité d'évolution des autres membres du ministère, du comte Posadowsky, de M. Studt, de M. de Stengel, de M. Niederling, pour ne citer que les plus visés. Ils estimaient que tous ces *hommes* d'Etat étaient conservateurs et le resteraient. Et ils faisaient remarquer qu'à la Chambre prussienne M. Studt n'avait pu sauver sa loi sur l'inspection confessionnelle des écoles primaires que grâce au centre et contre les libéraux. Ils demandaient donc formellement que le chancelier, pour prouver sa bonne foi, se séparât de collaborateurs jugés indociles et compromettants.

De son côté, le prince de Bulow, qui n'aime pas la contradiction, — quand elle vient de l'empereur, il s'y *dérobe* ; quand elle vient d'ailleurs, il la brise, — était assez mécontent des allures d'indépendance de M. de Posadowsky. Quant à M. Studt, il ne l'appréciait guère : ce piétiste intransigeant choquait son opportunisme éclectique. Il avait donc tout intérêt à donner aux libéraux la satisfaction qu'ils réclamaient. C'était, pour parler en termes de chasse, un joli doublé. Il fallait seulement décider Guillaume II à franchir ce pas. Et il fallait, en le franchissant, ne pas se laisser entraîner trop loin.

Le chancelier, dans ces sortes de manœuvres, est supérieurement habile. Il *a joué la partie et il l'a gagnée. L'empereur* a consenti à le suivre. Et il a évité de s'adjoindre des députés qui auraient pu prendre dans le gouvernement une place excessive. Les nouveaux ministres, *notamment le ministre de l'Intérieur*, sont des fonctionnaires et des hommes à lui. Et il se croit sûr de les tenir. Reste à savoir d'une part si le centre ne profitera pas de ce coup de barre à gauche pour détacher les conservateurs ultras de la majorité gouvernementale, d'autre part si les libéraux trouveront que l'orientation nouvelle est suffisamment accentuée. La session prochaine, qui s'ouvrira en novembre, nous renseignera à cet égard.

Georges VILLIERS.

LES FAITS DU JOUR

Les mutins du 17e de ligne ont été embarqués sans incidents, sur deux croiseurs et sont partis pour la Tunisie.

Marcelin Albert s'est constitué prisonnier à Montpellier.

Une sensible détente s'est manifestée dans les départements viticoles.

Le Sénat a continué la discussion du projet relatif au renvoi anticipé de la classe 1903.

A Tourcoing, un conseiller municipal s'est suicidé.

LIBRES PROPOS

La réforme de l'impôt

Au nom de la commission de *législation* fiscale, M. Camille Pelletan, président de cette commission, a demandé à la Chambre de fixer, à lundi prochain, la discussion du projet d'impôt sur le revenu, et la Chambre en a ainsi décidé par 390 voix contre 111, chiffres rectifiés, soit à 279 voix de majorité.

Faut-il conclure de ce résultat que le vote du projet élaboré par l'honorable M. Caillaux, peut être considéré comme certain ? Nous nous garderons bien d'aller jusque-là ; car si les républicains sont unanimes à condamner le système fiscal actuel qui répartit *les charges publiques avec une aussi choquante inégalité*, les opinions diffèrent sur *ce qu'il convient de mettre à la place* !

Les radicaux eux-mêmes qui pourtant ont été les premiers à *préconiser l'impôt sur le revenu* comme l'idéal de la justice et de l'égalité, ne sont plus *d'accord entr'eux*, — et la faute en est peut-être bien à M. Caillaux qui, récemment, avec une franchise *brutale*, mais qui *l'honore*, déclarait à la commission de la Chambre lui demandant d'élever jusqu'à dix pour cent le taux de l'impôt global, qu'il lui était impossible de consentir à cette élévation, car, ajoutait-il, « les grandes fortunes ont pour échapper au fisc des facilités particulières. »

Et il insistait en ces termes :

— « J'ai dit qu'on ne pouvait et que l'on ne devait songer à faire de l'impôt une sorte de rouleau compresseur qui passerait sur les grosses fortunes... *Nous sommes donc conduits à demander aux classes moyennes les sommes nécessaires pour faire face aux nouveaux dégrèvements proposés...* Peut-être un jour le pays aura-t-il la *satisfaction de voir que nos prévisions*, prudentes à dessein, se trouvent largement dépassées. Alors, mais alors seulement, le Parlement pourra sans hésitation disposer des excédents obtenus en faveur de tous ceux, petits propriétaires et petits commerçants, qui paraîtront dignes de nouveaux ménagements. *Ce n'est pas aujourd'hui, en l'absence de statistiques rigoureusement certaines, qu'un ministre* soucieux de ses devoirs et de ses responsabilités *peut s'exposer à compromettre les finances du pays.* »

S'il a le mérite de la sincérité et de la clarté, un pareil langage n'est pas pour encourager la majorité à réaliser rapidement une réforme dont la « classe moyenne », c'est-à-dire les petits commerçants, les petits industriels, les petits propriétaires, les employés, voire certaines catégories d'ouvriers, comme les mineurs et les typographes notamment, feraient les trois quarts des frais, tandis que le rentier, le capitaliste ne serait que peu ou pas atteint.

M. Caillaux, à vrai dire, laisse une lueur d'espoir aux « petits » quand il dit : « Peut-être un jour, s'il y a des excédents, on pourra en faire bénéficier petits propriétaires et petits commerçants... » mais ce n'est là qu'une espérance et si vague et si lointaine qu'on ne saurait s'y attarder.

Aussi les radicaux sont-ils divisés sur les conséquences politiques de la loi projetée ; tandis que M. Pelletan se proclame le partisan résolu de cette loi M. Vallé, sénateur et ancien garde des sceaux, la combat !

Les journaux de la Marne, nous ont, en effet, apporté le récit détaillé d'une réunion tenue par les radicaux de ce département, à l'occasion des prochaines élections cantonales, récit qui nous montre *M. Vallé*, M. Drelon, successeur de M. Léon Bourgeois à la Chambre, s'élevant vivement contre la réforme *préconisée* par M. Caillaux. C'est très symptomatique cela, car on peut en déduire à coup sûr que *l'impôt* sur le revenu ne passera pas, au Parlement, comme une lettre à *la poste* !

Et, cependant, à moins de faillir à leurs engagements, les radicaux sont dans *l'obligation* d'en finir avec les contributions actuelles et de les remplacer par des impôts plus équitablement répartis.

Si après avoir tant vanté, tant prôné l'impôt sur le revenu, on en juge l'application surtout onéreuse pour les travailleurs, qu'on le dise carrément, il ne manque pas de sources de revenus que l'Etat peut canaliser au profit de tous, comme par exemple, la suppression de l'héritage en ligne collatérale, la nationalisation des mines, des chemins de fer, des assurances, le monopole de l'alcool, de la raffinerie, etc... etc...

Ce n'est pas les sept cent millions produits par les « quatre vieilles » que l'on trouverait là, mais au moins deux milliards, et l'on pourrait ainsi couvrir le rendement des contributions départementales et communales que M. Caillaux laisse subsister et qui viendront encore se juxtaposer aux charges résultant du système qu'il offre au pays.

Mais la solution que nous indiquons est d'essence socialiste, et la majorité n'en voudra pas plus qu'elle ne veut, au fond, de la solution Caillaux.

Les « quatre vieilles » doivent bien rire. Ce n'est pas encore demain, hélas ! que nous les porterons en terre !

G. SIAUVE-EVAUSY.

Vers l'apaisement

D'après une lettre que nous recevons de Narbonne, une indéniable détente a succédé à la surexcitation de ces derniers jours.

Nous recevons la lettre suivante :

Narbonne, 24 juin.

Mon cher rédacteur en chef,

Narbonne renaît peu à peu à la vie, malgré le souvenir toujours aussi douloureux des journées sanglantes *de mercredi et jeudi* derniers. C'est que l'homme, et encore moins toute une population, ne peuvent se soustraire entièrement aux obligations quotidiennes de l'existence. Les rues de la ville s'animent de jour en jour. Hier, c'était la promenade du dimanche ; aujourd'hui, les gens commencent à vaquer à leurs affaires. La ville était aussi plongée dans l'obscurité la plus complète depuis plusieurs jours. Elle était éclairée hier soir. De même, l'animosité envers les militaires est moins aiguë.

Alors que les habitants et les soldats se regardaient naguère en ennemis irréconciliables, il n'est pas rare de voir, au détour d'une rue, des civiles s'approcher d'un poste militaire et les *conversations* s'engager amicales.

D'autres part, la tentative faite par quelques *commerçants* pour obtenir la fermeture de tous les magasins jusqu'au départ des troupes ne paraît pas devoir réussir. Beaucoup de gens, et non des moins convaincus, estiment que si les viticulteurs ne doivent pas désarmer, il serait temps que la résistance prît une forme moins agressive et, en tout cas, moins susceptible de léser les intérêts des populations.

Nous en sommes à la détente, il est permis paisement.

G. ROUMILHAC.

Croquis étrangers

LA HAYE

Les plénipotentiaires de quarante-huit Etats, *venus* à La Haye, de tous les points du globe, pour préparer les voies à l'ère future *de la paix*, ont *solennellement* inauguré leurs difficiles travaux dans l'antique palais des princes d'Orange.

L'heure semble donc bonne pour évoquer la physionomie originale de la cité qui les reçoit.

* * *

Elle est, par excellence la ville des Congrès. Avec Bruxelles et Genève, elle partage la faveur des peuples qui volontiers la choisissent comme asile pour les conférences où se débat périodiquement quelque grande question d'ordre international.

Mieux qu'elles, même, elle paraît destinée à cet objet. Bruxelles et Genève, à des titres *divers, connaissent en effet* la fièvre qui brûle les grandes cités modernes. Actives, elles retentissent aussi du bruit des combats intellectuels et sociaux.

Passez à Bruxelles : vous croirez, à de certaines heures, y sentir le sol trembler sous la procession des masses prolétariennes. Visitez Genève : vous croiserez plusieurs fois par jour de pâles exilés slaves aux yeux exaltés desquels vous devinerez la pensée fiévreuse qui médite une révolution. Mais débarquez à La Haye : il vous semblera pénétrer en un frais et reposant séjour aux portes duquel expire le bruit des travaux et des combats humains, et se meurt le tumulte des foules en marche vers l'insaisissable bonheur.

C'est ici que Descartes est venu chercher le recueillement. C'est ici que Spinoza possède sa statue, près de la maison qui, six années durant, abrita ses méditations. Ici enfin, le peintre Fromentin étant venu il y a tout juste trente-deux ans, étudier les toiles des « maîtres d'autrefois », évoquait ces [illegible] évocatrices de la paix qui [illegible] élégante capitale : « C'est un séjour que je conseillerais à ceux que la *laideur*, la *platitude*, la mesquinerie ou le luxe vaniteux des choses ont dégoûtés des grandes villes, *mais non* des villes. Et quant à moi, si j'avais à choisir un lieu de travail, un lieu de plaisance où je voulus être bien, respirer une atmosphère délicate, voir de jolies choses, en rêver de plus belles, surtout s'il me survenait des soucis, des tracas, des dificultés avec moi-même, et qu'il me fallût de la tranquillité pour les résoudre et beaucoup de charme autour de moi pour les calmer, je ferais comme l'Europe après ses orages : c'est ici que j'établirais mon Congrès ».

* * *

Les statistiques officielles lui reconnaissaient, il y a quinze ans, 170.000 habitants. *Ce chiffre, depuis lors, ne doit pas s'être accru* dans de grandes proportions. La Haye *n'est ni industrielle ni commerçante*. Elle ne saurait augmenter comme les centres importants où le *négoce* et le *travail font affluer*, avec les denrées et les matières premières, les hommes qui les *manipulent* ou les *transforment*. Elle n'a ni port ni cheminées d'usine comme Rotterdam son industrieuse *voisine*. La fumée qui épaissit l'atmosphère d'Amsterdam ne salit pas ses palais, ses hôtels, ses avenues et ses verdures.

Elle n'est pas davantage un centre d'études, comme Leyde ou Utrecht, les deux villes universitaires. Exclusivement aristocratique, elle possède la cour, elle possède la noblesse la plus authentique du pays ; c'est une cité de loisir. Les maîtres des hôtels de ses avenues sont gens opulents. Qu'elle soit de longue ou de fraîche date, leur fortune est assise. Qu'elle soit née sur le sol nerlandais ou dans les rizières ou les plantations javanaises, elle est presque toujours colossale, car les petits rentiers ne se hasardent pas à vivre par ici. Ils ont leur résidence à eux, Bréda, une petite La Haye, dans le Brabant septentrional, bourgeoise, et point aristocratique comme la grande, la seule, joyau et parure de la paisible Hollande.

Si j'essaie de me la représenter en ce matin ensoleillé de juin, je vois mes souvenirs s'ordonner en un tableau délicieux de fraîcheur. On dirait une de ces toiles où les maîtres paysagistes de là-bas ont eu l'art d'enfermer des moulins, des clochers des villages, des villes, des buissons, des prairies, des polders, de vastes étendues de plaine en des profondeurs infinies de ciel. Que de formes, que de couleurs, que de teintes répondent tout à tour à l'appel de ma mémoire !

Larges avenues, quais spacieux où les opulentes verdures tranchent sur le fond rouge des façades ; lignes capricieuses des pignons ou long des rues, autour des squares et des places ; hôtels, palais princiers ; villas capricieuses à l'orée des parcs, enguirlandées de rosiers grimpants, de glycines, de géraniums, parées de toutes les couleurs et véritables jardins aériens ; chaussées impeccables ; trottoirs sans une souillure, sans une tache ; canaux miroitants, nappes d'eau où des cygnes blancs *se mirent avec majesté* au pied de vieilles tours, d'antiques donjons aux flancs desquels *le temps a éteint le rougeoiement* des briques...

Telle, je l'ai vue.

* * *

Autour de ce centre multicolore — au sud, à l'est, au nord, à l'ouest — une large ceinture uniformément verte de polders, de bosquets, de bois, de parcs et de futaies ; et tout là-bas, vers le nord-ouest, une longue ligne grise, la ligne des dunes qui cache Scheveningue et la mer.

De belles avenues sillonnent ces futaies et ces parcs. Celles qui vers l'est mènent au *« Bois » et vers l'ouest à Scheveningue* s'animent, aux heures de l'après-midi, d'un élégant *va-et-vient de promeneurs, de voitures*, de cavaliers.

C'est là, sans doute, *que leurs hôtes* magnifiques conduiront le plus volontiers les délégués des puissances en leurs instants de *loisir*. On les verra suivre la vieille et la nouvelle chaussée de Scheveningue en de riches équipages. Presque tous, ils y coudoieront des compatriotes, car les étrangers affluent tout l'été sur cette plage, qui en reçoit annuellement plus de vingt mille.

Mais leurs heures de travail auront un décor plus austère, la « salle des Chevaliers », le « Binneuhof » au bord de l'étang du « Vijver », qui constituent pour ainsi dire le centre historique, administratif et artistique de La Haye, et où j'espère avoir le plaisir de m'attarder avec vous une prochaine fois.

Jean DALMA.

L'ETAT-CAGNOTTE

Le « *Journal Officiel* » vient de promulguer le décret fixant les règles suivant lesquelles se fera l'instruction des demandes d'autorisation des jeux dans les cercles et casinos des stations balnéaires ou thermales au climatériques, et réglant le mode de perception du prélèvement de 15 % sur le produit des jeux. Il y a là comme une sorte de consécration administrative pour le fonctionnement des jeux qui jusqu'à présent, n'étaient que tolérés. Le baccara, l'écarté et les petits chevaux deviennent — ou à peu près — affaires d'Etat.

Nous avions déjà le Pari Mutuel, qui fournit chaque année à l'Etat une jolie somme de millions. Le 15 % sur le produit des divers jeux de petits chevaux, d'écarté ou de baccarat qui seront autorisés dans des stations plus ou moins authentiques viendra grossir désormais cette partie un peu spéciale du *budget des recettes*. Qui donc disait que les finances de l'Etat étaient en souffrance ?

Le déficit augmente. Mais la cagnotte, la cagnotte officielle, est là qui va permettre de combler les trous du budget. Les contribuables peuvent se rassurer — en attendant les feuilles prochaines d'impositions.

Un vieux précepte assez cynique assure que l'argent n'a pas d'odeur. C'est là évidemment la pensée qui fixe la ligne de conduite de l'Etat au moment où il se dispose à prendre sa part du produit des jeux.

Mais quelles seront les conséquences morales de cette intervention de l'Etat dans les affaires des tripots ?

C'est ce que l'avenir nous apprendra.

La Révolte du Midi

Blâmé et lâché par les viticulteurs, Marcelin Albert, sur l'ordre du nouveau Comité d'Argeliers, s'est constitué prisonnier à Montpellier. — Les mutins du 17e de ligne ont été embaruués sur deux croiseurs pour la Tunisie. — Nouveaux incidents militaires.

Paris, 26 juin. — On confirme que des poursuites vont être engagées contre les membres de la *Confédération générale* du travail qui ont publié le manifeste paru il y a deux ou trois jours et invitant les soldats à *manquer* à leurs devoirs à l'exemple des mutins du 17e.

C'est aujourd'hui que la chambre des mises en accusation de la cour de Montpellier *doit se prononcer* sur la demande de mise en liberté provisoire de Ferroul et des six membres du *comité d'Argeliers*.

Le président de cette chambre, M. Andruéjols, pour les raisons que nous avons *exposées hier* a *pris congé*, et par suite, ne participera pas à la délibération.

On sait que M. Nègre, sénateur de l'Hérault, avait projeté d'adresser aujourd'hui une question au président du conseil au sujet de la détention de Ferroul et de ses codétenus.

M. Clemenceau lui a fait savoir que la chambre des mises en accusation devait délibérer aujourd'hui. En conséquence, M. Nègre a renoncé à sa question.

MARCELIN ALBERT se constitue prisonnier

Le « Rédempteur » blâmé d'avoir accepté de l'argent de M. Clemenceau et lâché par le Comité d'Argeliers, se rend par ordre à la prison de Montpellier. — Un agitateur usé et désormais sans prestige.

Narbonne, 26 juin. — Les détails du voyage du « Rédempteur » à Paris et notamment le fait d'avoir accepté 100 francs du *ministre* de l'intérieur, avaient extraordinairement déconsidéré le « rédempteur ».

Tandis qu'il parlait du haut de son toit hier, on n'avait pas voulu laisser percer de *mésestime* ; mais le discours fini et les résolutions de résistance arrêtées, Marcelin Albert comparaissait devant ses pairs.

On lui reprocha vertement son attitude, et une sanction *brutale* frappait l'apôtre, vingt-quatre heures après son retour à Argeliers : Marcelin Albert recevait l'ordre d'aller se constituer prisonnier tout de suite, aux côtés de Ferroul et des autres membres du *comité d'Argeliers*.

Le « rédempteur » se soumit. Il objecta cependant *qu'on pourrait lui laisser un jour* de répit pour dormir et se reposer. On lui accorda la nuit tout juste. *Ce matin, au lever* du soleil, l'apôtre déchu devait quitter Argeliers.

Marcelin Albert eut encore quelques velléité, de résistance ; cela ne fit qu'exaspérer davantage le comité. L'on soupçonna Marcelin de dérobade et un moment la résolution fut prise de le conduire en automobile directement d'Argeliers à Montpellier, encadré de quatre membres du comité. Ainsi toute tentative de fuite serait rendue impossible.

Ce fut au tour d'Albert de protester de la pureté de ses intentions.

Notez que la sorte de conseil de guerre qui avait jugé Marcelin sur ses actes passés et arrêté ses actes à venir s'était tenu dans *les vignes, loin des maisons.*

Il était nuit noire lorsque le tribunal eut statué. *Marcelin Albert rentra chez lui.*

Ce matin, vers sept heures, il sortait de sa chambre et pénétrait dans les locaux du comité. On l'y attendait. Il parlementa encore. Il renouvela le serment de se constituer prisonnier tout de suite à Montpellier. Une automobile était là, appartenant à M. Cabannes de Sainte-Valière, *propriétaire*.

A huit heures, Marcelin y montait, accompagné d'une de ses cousines et d'un ami.

J'avais, moi aussi, passé la nuit à Argeliers sans que nul se doutât de ma présence. *Pour moi aussi*, une automobile était prête.

A neuf heures nous étions en gare de Narbonne.

Marcelin pénétra au buffet. J'étais sur ses talons. Il se fit servir à manger. L' « apôtre » n'était plus que l'ombre de lui-même. Je m'approche et lui demande ses impressions.

— Non ! Laissez-moi, je vous en prie, me répond-il.

C'est tout ce que je puis lui arracher.

Dix minutes après le « rédempteur » dormait d'un lourd sommeil sur un *canapé d'un* salon d'attente. Consigne rigoureuse était donnée de ne laisser pénétrer personne.

A dix heures et demie, Marcelin Albert se fait servir à déjeuner dans un salon du buffet.

Dans le salon avec lui, se trouvent M. Aubinel, président du *comité* de Coursan, sa cousine, Mme Marty, et deux amis personnels. Marcelin Albert a fait consigner rigoureusement la porte du salon où il ne reçoit que deux ou trois personnes qu'il a fait appeler.

Des agents de la Sûreté et des membres du comité d'Argeliers veillent de part et d'autre à ce que le prisonnier par ordre ne s'esquive point. Cette rigueur et cette *méfiance farouches* sont un trait de plus de l'état d'esprit des vignerons méridionaux.

A 11 heures 16, Marcelin Albert part pour Montpellier, les yeux cernés, le visage triste, visiblement abattu. L'apôtre est monté dans un compartiment de 2e classe réservé. M. Bousquet *imprimeur* du journal le « Tocsin », M. Aubinel, président du comité de Coursan, et sa *cousine* l'accompagnent.

Les journalistes montent dans *le même* train. Au moment où le convoi s'ébranle Marcelin apparaît à la portière ; mais pas un salut, pas un applaudissement ne part de la foule. Cet homme est décidément fini et bien usé.

EN PRISON

Les membres du Comité d'Argeliers incarcérés lâchent carrément le pauvre Marcelin. — Profitable réclame pour la piquette.

Montpellier, 26 juin. — M. Marcelin Albert est arrivé à Montpellier à 2 heures. Après avoir pris un cordial — un grand cognac dans un café — pour se donner du cœur, le « rédempteur » pour rire est allé à la prison se constituer prisonnier.

Ce matin, à dix heures, M. Gibert, adjoint démissionnaire et membre du comité de défense viticole, s'est rendu à la maison d'arrêt où il a vu les « fédérés » détenus.

M. Gibert a eu avec les docteurs Ferroul et Senty, MM. Cathala, Richard, Bernard, Bourges et Cabannes, un entretien de trois quarts d'heure.

Au cours de cette conversation, les membres du comité d'Argeliers arrêtés ont déclaré à M. Gibert qu'ils désapprouvaient complètement la conduite de Marcelin Albert à Paris. Ils se sont déclarés très heureux de l'attitude prise par le comité d'Argeliers n° 2 dont ils ont approuvé la conduite et les appels au calme.

Les « fédérés » ont dit à M. Gibert que Marcelin s'était vu privé de son titre de président du comité d'Argeliers et qu'à leur avis, ce n'était pas la prison *qu'il méritait mais le cabanon*. Ils ont ensuite affirmé à M. Gibert qu'ils étaient persuadés que leur détention *serait longue*, contrairement à ce qu'ils avaient espéré au début.

En *terminant, ils ont prié* M. Gibert de rapporter cette conversation aux différents journalistes.

On a demandé à M. Cathala sous quelle inculpation ses amis et lui se trouvaient à l'heure actuelle. Il paraît que les « fédérés » sont poursuivis pour complicité de crime. Au *nombre* des crimes dont ils sont accusés se trouvent l'incendie du théâtre de Narbonne et le sac de la mairie de Béziers.

M. Cathala a déclaré qu'il recevait de nombreuses lettres, parmi lesquelles il en a cité quelques-unes venant d'Allemagne, où on lui demande du vin.

Les mutins du 17me

Embarquement de 620 soldats sur deux croiseurs à destination de Siax. — Grandes précautions militaires à Villefranche. — Pas de résistance. — Le départ pour la Tunisie.

Nous avons annoncé hier que le gouvernement avait décidé l'envoi en Tunisie des soldats du 17e qui s'étaient mutinés à Agde et à Béziers.

Ces mutins avaient été tout d'abord envoyés à Gap avec le reste du régiment. Mais hier ils ont été embarqués à Gap pour Villefranche-sur-Mer, au nombre de 620, sous la surveillance de compagnies d'autres régiments. Là ils ont été embarqués ce matin sur deux croiseurs qui les conduiront à Sfax.

Voici les dépêches successives qui nous parviennent sur l'embarquement des mutins.

LE DEPART DE GAP

Gap, 26 juin. — Les mutins du 17e de ligne avec leurs cadres et *150 hommes* du 96e de ligne sont partis à midi trente avec le colonel Toutée, chef du cabinet du ministre de la guerre, pour Villefranche-sur-Mer. Ils ont l'air très affectés. Dix se sont cachés pour ne pas partir.

A MARSEILLE ET TOULON

Marseille, 26 juin. — C'est à dix heures trente que le train *spécial* emportant les mutins du 17e de ligne est passé en gare de Marseille. Son passage ayant été tenu secret, personne ne se trouvait sur le quai. Les hommes, pendant l'arrêt du train, avaient été autorisés à descendre sur le quai. Interviewés, ils ont déclaré ignorer complètement où on les emmenait.

Après l'arrêt nécessaire pour le changement de la machine, le train est parti dans la direction de Toulon.

A onze heures, le préfet maritime a fait appeler le commandant de place et lui a donné les ordres les plus sévères au sujet de la surveillance de la voie ferrée dont les abords devront être pourvus d'une garde de gendarmes, d'agents de police et de troupes *d'infanterie* de ligne et d'infanterie coloniale.

A 11 h. 1/4, *on a sonné le rassemblement* à la caserne Gouvion-Saint-Cyr et on a fait appeler tous les officiers habitant en ville. Ordre a été donné de placer une ou deux compagnies du 111e d'infanterie en garde aux abords de la gare et de la voie ferrée. Plusieurs brigades de gendarmes occupent les environs de la gare.

Le train a traversé la gare de Toulon sans s'arrêter.

L'EMBARQUEMENT

Villefranche-sur-Mer, 26 juin. — Toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Nice étaient concentrées à Villefranche. C'est en effet dans ce port que les mutins du 17e de ligne seront embarqués pour la Tunisie. Le 27e bataillon de chasseurs, *rappelé des manœuvres alpines*, fit en une [illegible] le trajet Castellar-Menton-Tur